



MAGAZINE

N° 00

DE LA BANQUE CENTRALE
DU CONGO



PREMIERE FEMME
GOUVERNEURE
DE LA
BANQUE CENTRALE
DU CONGO

MALANGU
KABEDI
MBUYI

LA CONFLUENCE
DE L'EFFICACITE
ET
DE L'EFFICIENCE

Kinshasa, juillet 2025

SOMMAIRE

5

I. EDITORIAL

7

II. AVANT PROPOS

10

III. CONTEXTE DE LA NOMINATION

14

IV. LE DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE DE 2021 : FONDER LA RÉFORME SUR UN
CONSTAT LUCIDE

16

V. LA VISION 2022-2026 : UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LA
TRANSFORMATION

18

VI. LES PILIERS DE L'ACTION : MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES
STRUCTURANTES

33

VII. RELATIONS ECONOMIQUES
INTERNATIONALES

36

VIII. RESULTATS OBTENUS

45

IX. PERSPECTIVES



I. EDITORIAL

Une gouvernance de rupture, une ambition d'impact.

L'exercice du pouvoir monétaire, souvent jugé technique, voire lointain, trouve une résonance toute particulière lorsqu'il se conjugue avec une exigence de transformation profonde. La nomination de Madame Malangu Kabedi Mbuyi à la tête de la Banque Centrale du Congo, première femme à assumer cette haute responsabilité, n'a pas seulement marqué un tournant institutionnel; elle a aussi imprimé une nouvelle dynamique dans la manière de penser, d'organiser et de piloter la politique monétaire au service de l'économie nationale.

A travers ce magazine, nous avons souhaité revenir sur un parcours exigeant, porté par une volonté de réforme, une vision claire et un attachement constant aux principes de rigueur, de transparence et de responsabilité. Dans un contexte marqué par la persistance de déséquilibres macroéconomiques, une dollarisation structurelle de l'économie, une faible inclusion financière et une gouvernance publique en quête de crédibilité, les réformes engagées sous la conduite de la Gouverneure Malangu Kabedi MBuyi ont posé les jalons d'une modernisation institutionnelle en profondeur.

Le présent ouvrage ne se veut ni un éloge, ni un rapport technique. Il propose un regard structuré sur un processus de transformation: une BCC repensée, mieux outillée, plus réactive face aux exigences d'un monde financier en mutation. Il s'agit également de mettre en lumière le rôle central que peut jouer une banque centrale lorsqu'elle fait preuve de lucidité stratégique, d'indépendance opérationnelle et d'engagement envers le bien commun.

Ce document donne à lire une gouvernance de rupture, celle qui ne cède ni à la facilité, ni au conformisme, mais qui construit patiemment les bases d'un système monétaire plus solide, plus souverain. Loin des slogans, ce sont des réformes concrètes, des indicateurs tangibles et des résultats mesurables qui témoignent aujourd'hui de cette volonté de faire autrement.

C'est cette histoire que ce magazine entend raconter: celle d'une institution qui se réinvente, d'un leadership féminin affirmé, et d'une économie qui, malgré ses fragilités, cherche et trouve des leviers de stabilisation et de transformation durables.

Le Coordinateur du Magazine



De gauche à droite Monsieur le 1^{er} Vice-Gouverneur Dieudonné FIKIRI ALIMASI, Madame le Gouverneur MALANGU KABEDI MBUYI, Son Excellence le Chef de l'Etat FELIX Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, et le 2^{ème} Vice-Gouverneur William PAMBU PAMBU.

A l'aube de sa nomination à la tête de la Banque Centrale du Congo, la nouvelle équipe dirigeante de cette Institution de haute facture congolaise a été reçue par Son Excellence Monsieur le Président de la République Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO.

II. AVANT PROPOS

Depuis sa création il y a soixante-treize ans, la Banque Centrale du Congo (BCC) a été dirigée par une succession de gouverneurs, chacun ayant marqué son époque. Bien que la mission fondamentale de la BCC – la stabilisation du niveau général des prix – soit restée immuable, les multiples réformes monétaires mises en œuvre en République Démocratique du Congo témoignent des défis persistants rencontrés dans l'exécution de cette mission.

Au fil du temps, la perception de la Banque Centrale du Congo, notamment en matière de gestion financière, s'est dégradée, évoquant l'image d'un "colosse aux pieds d'argile". Cette situation exigeait une rupture stratégique et l'adoption de nouvelles approches managériales pour restaurer la crédibilité institutionnelle de l'entité.

Dans ce contexte, Son Excellence Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République Démocratique du Congo, a initié une démarche prospective pour identifier une personnalité capable de redéfinir l'orientation stratégique de la BCC. Rompant avec les conventions antérieures qui privilégiaient systématiquement une direction masculine, le Président de la République a opté pour une approche novatrice, plaçant sa confiance en une femme, réaffirmant ainsi son engagement en faveur de la promotion de l'équité genre en RDC.

Ce choix s'est matérialisé par la nomination de Madame Malangu Kabedi Mbuyi, dont

l'expertise a été forgée au sein des circuits internes du Fonds Monétaire International (FMI), où elle occupait une position distinguée. Cette décision stratégique du Chef de l'État ne relevait pas d'une simple promotion du genre, mais visait à mobiliser une expertise de haut niveau, acquise au sein d'institutions financières internationales, pour piloter un agenda de réformes ambitieux. Son profil, caractérisé par une rigueur intellectuelle avérée et une capacité d'écoute développée, était considéré comme indispensable pour la conduite des transformations nécessaires.

Afin de consolider cette nouvelle gouvernance, deux cadres expérimentés, issus de la Banque Centrale, ont été nommés pour seconder Madame le Gouverneur. Conformément aux dispositions de la loi 18/027 du 13 décembre 2018 relative à l'organisation et au fonctionnement de la Banque Centrale du Congo, Monsieur Dieudonné Fikiri Alimasi a été désigné Premier Vice-Gouverneur, et Monsieur William Pambu Pambu, Deuxième Vice-Gouverneur.

De ce fait, le présent document vise à dresser un bilan à mi-parcours des initiatives et mesures prises depuis la mise en place de cette nouvelle équipe dirigeante. Il s'inscrit dans une logique de transparence institutionnelle et de redevabilité, tout en contribuant à une meilleure compréhension des enjeux structurels liés à la stabilité monétaire et à la crédibilité de la politique économique nationale.

Durant les quatre premières années de ce mandat, la Banque Centrale du Congo a enregistré des avancées significatives sur plusieurs axes stratégiques, notamment :

- **Renforcement des réserves de change**, dont le niveau brut est passé de 1,7 milliard de USD en 2019 à 8,3 à fin juillet 2025. Les réserves internationales sont passées de 0,8 milliard de USD en 2019 à 7,6 milliards à fin juillet 2025, soit une couverture de trois mois d'importations ;
- **Maîtrise relative de l'inflation**, avec le taux moyen d'inflation ramené sous la barre des 10 % en glissement annuel à fin juin 2025, malgré un environnement international inflationniste ;
- **Stabilisation du taux de change**, grâce à une politique de change proactive caractérisée par le lissage des fluctuations du taux de change et l'accumulation des réserves de change ;
- **Mise en œuvre réussie du programme économique triennal appuyé par le FMI**, première expérience de ce type conclue avec succès par la RDC, contribuant au renforcement de la crédibilité du pays auprès des partenaires techniques et financiers ;
- **Réformes internes de gouvernance de la BCC**, incluant la modernisation des systèmes de gestion comptable, l'adoption des normes IFRS et l'amélioration des mécanismes de contrôle interne.

Le présent rapport ne se veut pas une énumération exhaustive, mais un état des lieux analytique destiné à informer toutes les parties prenantes — autorités publiques, partenaires internationaux, acteurs économiques — sur la trajectoire suivie par la Banque Centrale du Congo. Il ouvre également la voie à une réflexion sur les perspectives de consolidation des acquis et les réformes à poursuivre pour asseoir durablement la stabilité macroéconomique.

BIOGRAPHIE DE MADAME MALANGU KABEDI MBUYI



Née le 1er février 1958 à Kananga, dans l'actuelle province du Kasai-central, Madame Malangu Kabedi Mbuyi est entrée dans l'histoire en devenant la première femme nommée Gouverneure de la Banque Centrale du Congo (BCC).

Titulaire d'un diplôme de licence en sciences économiques et de Maîtrise en économétrie, de l'université libre de Bruxelles, elle entame sa carrière académique en tant que chercheuse au Centre d'économie appliquée de cette même université. Elle rejoint ensuite la Banque du Zaïre (devenue Banque Centrale du Congo) où elle exerce pendant deux ans au sein du Département des études économiques.

Sa carrière prend une dimension internationale lorsqu'elle intègre le Fonds monétaire international (FMI), où elle servira durant plus de trois décennies. Son parcours au sein de cette institution est marqué par une progression constante dans les fonctions de haute

responsabilité: elle y occupe notamment les postes de Chef de division adjoint, chef de mission pour plusieurs pays, Directrice du centre régional d'assistance technique du FMI pour l'Afrique de l'ouest, Représentante résidente du FMI au Bénin et au Cameroun, Assistante du Directeur de Département Afrique, et conseillère principale de l'Administrateur représentant les pays africains francophones au conseil d'administration du FMI.

En août 2021, à l'occasion de la 43^{ème} réunion du Conseil des gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA), elle est désignée Présidente de cette association pour un mandat d'un an, consolidant ainsi son rôle d'actrice majeure dans le paysage monétaire africain.

En tant que Gouverneure de la BCC, elle était également Gouverneure de la RDC au Conseil d'administration du FMI. Dans ce cadre, elle a joué un rôle déterminant dans le processus ayant conduit à la création d'un 25^{ème} siège au Conseil d'Administration du FMI, marquant ainsi une avancée majeure pour la représentation des pays d'Afrique subsaharienne au sein des instances décisionnelles.

Madame Malangu Kabedi est licenciée en économie et détentrice d'une maîtrise en économétrie.

III. CONTEXTE DE LA NOMINATION

Remise et reprise à l'occasion de la nomination de la nouvelle équipe MALANGU



Les premiers mots de Madame MALANGU KABEDI MBUYI devant... le personnel de la Banque, après accueil par le Gouverneur sortant.

BCC OYE! BCC OYE! BCC OYE!

Merci, merci, merci beaucoup, na seveli ndenge na moni bino, nga nazongi nde ndaku. Je rentre à la maison. Je rentre à la maison, mais en tout cas je vous remercie beaucoup d'avoir pris le temps de venir pona ko accueillir ngai, et je sais qu'on aura le temps de parler, tout ce que je peux vous dire maintenant ce que na yebi, et ça me fait très très chaud au cœur de voir cet accueil extraordinaire et je sais que je veux compter sur chacun et chacune d'entre vous pour qu'ensemble nous puissions apporter notre contribution aux missions qui sont dévolues à notre chère Banque Centrale.

Je vous en remercie d'avance, merci, merci beaucoup.

Extrait de mot de circonstance du Ministre de Finance, Nicolas KAZADI à l'occasion de la cérémonie de Remise et Reprise entre Monsieur MUTOMBO MWANA NYEMBO et Madame MALANGU KABEDI MBUYI

Le chef de l'Etat a porté son choix sur vous pour constituer la nouvelle équipe dirigeante de la Banque Centrale du Congo. Cette décision atteste la volonté de la plus Haute Hiérarchie du pays d'améliorer la gouvernance de notre Institut d'Emission en conformité avec la loi.

Madame le Gouverneur, Messieurs les Vice-Gouverneurs, Mesdames et Messieurs les

Administrateurs, je voudrais vous féliciter pour le choix qui été porté sur vous en ce moment précis et je constate d'ailleurs que la combinaison de la nouvelle Haute Direction de la Banque vous offre à la fois le mélange d'expérience pratique, stratégique, les connaissances de la Banque, de jeunesse et aussi la diversité du genre, qui est une grande première historique dans notre pays.

Je voudrais bien entendu saluer le travail réalisé par le Gouverneur sortant, cher Déogratias parce que je sais pour les deux années durant lesquelles nous avons eu à échanger, à travailler sur le plan professionnel, je sais à quel point, il a été engagé, doté des nouvelles autorités pour maintenir la stabilité de notre monnaie...

Extrait de mot de circonstance de Madame le Gouverneur MALANGU à la cérémonie de sa prise de fonction à la Banque Centrale du Congo

Avant de commencer, je voudrais d'abord remercier le Chef de l'Etat, Président de la République pour avoir pensé me confier cette mission, pour m'avoir fait confiance pour diriger la Banque Centrale, l'Institut d'Emission et vous avez entendu le mot de circonstance de Monsieur le Ministre des Finances qui a en quelque sorte tracer le chemin, il est le même, c'est celui de s'assurer que les missions qui sont confiées à l'Institut d'Emission, la Banque Centrale soient remplies avec toute rigueur, avec toute transparence en conformité avec les textes de lois. Et je me ferais l'obligation de suivre les directives et de m'assurer que, avec l'équipe dirigeante de la Banque, et avec la contribution de tous les services, tout le personnel de la Banque, chacun selon ses fonctions, nous arrivons justement à nous assurer

que la Banque Centrale va accomplir ses missions.

En un mot, on peut le résumer par contribuer à la stabilité de notre monnaie, contribuer aux actions du programme économique du gouvernement et c'est de cela qu'il s'agira pour cette équipe qui vient de prendre fonction aujourd'hui.

Je vous remercie.

C'est à travers, l'Ordonnance n°21/036 du 30 juin 2021 que Son Excellence Monsieur le Président de la République, Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, avait nommé Madame MALANGU KABEDI MBUYI ainsi que Messieurs Dieudonné FIKIRI ALIMASI et William PAMBU PAMBU en qualité de Gouverneur et de Vice-Gouverneurs de la Banque Centrale du Congo (BCC).

Ainsi, Madame KABEDI MBUYI devenait le treizième Gouverneur de l'Institut d'Emission depuis l'indépendance de la RDC et surtout la première femme à occuper cette fonction. La nomination d'une femme à la tête d'une institution si prestigieuse qu'est la BCC révélait d'ores et déjà le combat dans lequel s'était engagé le Président de la République au profit de la promotion du genre.

Par ce fait, le Chef de l'Etat venez simplement de casser ce qui apparaissait comme un mythe aux yeux de tous, à savoir, avoir à la tête de la Banque Centrale du Congo une femme. L'une des rares femmes Gouverneurs en Afrique et au monde à la tête de la triade managériale de la BCC. Il convient de souligner que le critère « genre » n'était pas le critère ayant



conduit à la nomination de Madame KABEDI, mais c'est surtout les critères compétence et expérience avérée. Cela afin de répondre aux défis énormes de l'économie congolaise et à la transformation de la BCC en une banque centrale moderne digne d'une économie en transition.

Par ailleurs, la même Ordonnance avait consacré la nomination de Huit Administrateurs de l'Institut d'Emission. Il

s'agit de: Thomas BATETELE BOLEKI LINKA, Alain KAHASHA NTUMWA, Louis N'SA ELONGO ISEMOLI, Eliane MUNKENI KIEKIE, Georges TSHILENGI MBUYI SHAMBUYI (qui a été remplacé, après sa mort par Monsieur LUSAMBA NTUMBA), Chimène POLIPOLI LUNDA, Jean ELONGO ONGONA et Marie NYANGE NDAMBO.



L'ambiance festive, avec les mamans de la Banque Centrale du Congo lors d'une cérémonie d'échanges des vœux.

IV. LE DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE DE 2021 : FONDER LA RÉFORME SUR UN CONSTAT LUCIDE

Après la prise de fonction, le 19 juillet 2021, la nouvelle équipe dirigeante s'est engagée à relever les défis de la bonne gouvernance, à travers une gestion rigoureuse et transparente axée sur les résultats, et ce, en conformité avec les textes de loi.

La Haute Direction de la Banque conduite par Madame MALANGU KABEDI MBUYI s'est engagée également à s'assurer de la réalisation des objectifs et missions confiés par le législateur, principalement la stabilité du niveau général des prix et le soutien à la politique économique du Gouvernement.

L'atteinte de ces missions a conduit la nouvelle équipe dirigeante de la BCC à procéder à un diagnostic global, afin de relever les forces et les faibles, les capacités et les contraintes à la réalisation des missions. Un accent particulier a été mis sur les faiblesses et contraintes qui limitent la réalisation des missions de la BCC aussi bien en tant qu'Autorité monétaire que comme entreprise. Ce diagnostic avait révélé que les principales faiblesses de la Banque résidaient dans sa capacité institutionnelle, organisationnelle et opérationnelle, lesquelles limitaient l'efficacité dans l'atteinte de son objectif principal. Les principales faiblesses identifiées portaient sur :

a. Politique Monétaire et de change

- i. Faible niveau des réserves de change ;
- ii. Forte dollarisation de l'économie congolaise ; et

- iii. Capacité non optimale dans le traitement des billets de banque.

b. Stabilité Financière

- i. Non formalisation de la fonction stabilité financière à la Banque pourtant reprise parmi ses missions depuis la promulgation de la Loi organique n° 18/027 du 13 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement de la Banque Centrale du Congo ;
- ii. Absence des structures dédiées à l'inclusion financière, à la lutte contre le blanchiment des capitaux et au financement du terrorisme et à la prolifération des armes de destruction massive ; et
- iii. Déficit de renforcement des capacités des cadres et agents de la Banque dans le domaine de la stabilité financière.

c. Stratégie, Organisation et Planification

- i. Non alignement du budget sur la stratégie de la Banque ; et
- ii. Inadéquation du cadre organique par rapport à la Loi organique et à l'approche processus et (iii) inadéquation des manuels des procédures et des textes réglementaires.
- iii. la non maîtrise des équilibres internes et le non alignement du budget sur la stratégie de la Banque.

d. Audit interne

- i. Faiblesse du suivi des conseils de l'audit par la Banque;
- ii. Faiblesse du taux d'application des recommandations de l'audit par les Entités;
- iii. Faiblesse au niveau de l'alignement des pratiques d'audit aux standards internationaux; et
- iv. Faiblesse du dispositif de contrôle interne.

e. Activités de supports

- i. Obsolescence des équipements et des logiciels de l'infrastructure de la Banque;
- ii. Absence d'une gestion structurée des ressources humaines;
- iii. Lourdeur des procédures administratives;
- iv. Sous-utilisation de l'outil informatique;
- v. Inadaptation des pratiques de gestion appliquées à l'Hôtel des Monnaies; et
- vi. Inadaptation du référentiel comptable aux standards internationaux.



Lors de la signature d'un protocole d'accord entre la BCC et l'IFC en 2024...

V. LA VISION 2022-2026 : UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LA TRANSFORMATION



La vision de la Banque Centrale du Congo, sous l'ère MALANGU KABEDI MBUYI, est mieux reflétée dans le plan stratégique 2022 - 2026 et, est déclinée comme suit: «renforcer la capacité institutionnelle de la Banque Centrale en vue de contribuer à la consolidation de la valeur de la monnaie nationale et soutenir le développement d'un système financier profond et crédible».

I. Renforcement de la capacité institutionnelle de la Banque Centrale du Congo

Dans le but de garantir l'amélioration de sa situation financière et les meilleures

conditions d'exécution de ses missions, la Banque Centrale du Congo s'est engagée à mettre en place d'importantes réformes, pour corriger les principales faiblesses constatées. il s'agit notamment: de la précarité de sa situation financière, l'absence d'une gestion structurée des ressources humaines, l'inadéquation de son cadre organique, la sous-utilisation des systèmes informatiques et d'autres technologies ainsi que l'obsolescence des procédures comptables et celles du secteur d'approvisionnement.

II. Consolidation de la valeur de la monnaie

Dans le plan stratégique, les actions à mettre en place par l'Institut d'Emission en vue du renforcement de son efficacité dans l'exécution de son mandat devront être principalement axées autour de la réforme du cadre analytique et opérationnel de la politique monétaire, la consolidation de la stabilité de la monnaie nationale vis-à-vis des monnaies étrangères, la restauration de la monnaie dans ses trois fonctions, en particulier celle de réserve de valeur, l'accroissement des réserves de change, la mise en place d'une politique optimale de gestion desdites réserves, la résolution des difficultés rencontrées dans la production et la publication des données statistiques fiables et le déploiement des activités du système national des paiements.

III. Promotion d'un système financier profond et crédible

Le renforcement de la solidité des institutions financières de la place requiert la mise en place des réformes importantes pour notamment: renforcer le cadre légal et réglementaire, opérationnaliser la politique et la surveillance macroprudentielle, mettre en place un cadre légal de résolution à travers la conclusion, entre la Banque Centrale du Congo et le Ministère des Finances, de la convention consacrant la création du Comité de Stabilité Financière, contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'inclusion financière ainsi que la surveillance de l'intégrité financière. Dans ce cadre, les actions visant le développement du marché financier occupent une place de choix.



Moment d'échanges avec Son Excellence Madame la première Ministre...

VI. LES PILIERS DE L'ACTION: MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES STRUCTURANTES



Le législateur a conféré à la Banque Centrale du Congo comme objectif principal la stabilité du niveau général des prix, tel que repris dans la loi organique n°18/027 du 13 décembre 2018, portant organisation et fonctionnement de l'Institut d'Emission. Sans préjudice à cet objectif principal, la Banque soutient la politique économique générale du Gouvernement.

Dans la réalisation de cet objectif principal, la BCC a pour mission, notamment : (i) de définir et mettre en œuvre la politique monétaire et de change, (ii) de contrôler l'ensemble de l'activité bancaire, (iii) de contribuer à la stabilité du système financier et (iv) de détenir et gérer les réserves officielles de change du pays.

Madame le Gouverneur et son équipe se sont inscrites dans une dynamique de la réalisation de l'objectif principal, en générale, et des divers missions en particulier. C'est dans ce cadre que beaucoup de réformes ont été initiées depuis son avènement. Ces réformes ont concerné tant la Banque Centrale en tant qu'Autorité monétaire que la Banque en tant qu'entreprise.

Concernant les réformes de la Banque en tant qu'autorité monétaire, un accent a été mis principalement sur celles visant :

- le renforcement de l'efficacité et la modernisation de la politique monétaire et de change ;

- le renforcement de la surveillance et de la réglementation du secteur financier ; et
- la contribution à l'amélioration et la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'inclusion financière.

S'agissant des réformes menées en tant qu'entreprise, il y a lieu de relever particulièrement celles relatives à l'amélioration de la gouvernance et des mécanismes de responsabilité et de transparence ainsi que celles liées à l'amélioration des conditions de travail et sociales des agents.



Ici, l'équipe dirigeante de la Banque Centrale du Congo, en compagnie des responsables des Directions de la Banque...

Discours de Madame le Gouverneur à l'occasion de la cérémonie d'échanges des vœux 2024 avec le personnel



Je voudrais vous dire... vous souhaiter la bienvenue à cette manifestation, cette rencontre en famille, la Grande Famille Banque Centrale présente ici ou suivant de loin, bienvenue à cette manifestation.

J'ai eu quelques inquiétudes quand on m'a dit qu'il pleuvait, mais je vois comme l'a dit le Président de la Délégation Syndicale, c'était plutôt une bénédiction, parce que je craignais qu'on n'est pas l'occasion de se rencontrer aujourd'hui et donc je suis très contente et je voudrais commencer par remercier le Directeur des Ressources Humaines et le Président National de la Délégation Syndicale pour leurs présentations.

Messieurs les Vice-Gouverneurs, Mesdames et Messieurs les Administrateurs, Mesdames et Messieurs les Cadres et Agents de la Banque Centrale, Mesdames et Messieurs.

C'est une tradition, comme cela était dit, que nous respectons, de nous rencontrer une fois l'an, en fin d'année, en début d'année, pour échanger, faire le

bilan de ce qu'a été l'année qui vient de s'achever et voir comment se dessine l'année qui arrive.

Je voudrais donc ici préciser que cette rencontre est bien un rituel qui emporte mon adhésion, car j'y vois l'expression d'une volonté commune de faire de notre Banque, un outil toujours plus efficace au service du développement de notre pays. Je voudrais donc au nom de l'équipe dirigeante de la Banque, son personnel, et au miens propre, profiter de cette occasion pour présenter les vœux les plus chaleureux à notre guide à tous, Son Excellence Monsieur le Président de la République, Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, à qui je rends mes hommages les plus déférents et je réitère les vives félicitations à la suite de sa réélection à la tête de notre Grand et Beau Pays.

Je voudrais également, vous remercier tous, tous les membres du personnel pour les propos de remerciements, et de félicitations présentés à l'équipe dirigeante de la Banque Centrale par vos représentants, que sont le Directeur des Ressources Humaines et le Président de la Délégation Syndicale. A son tour, l'équipe dirigeante de la Banque vous présente à vous tous, au Siège, dans les Entités Provinciales ainsi qu'à vos familles, ses vœux les meilleurs de santé et de prospérité. C'est aussi l'occasion comme l'ont fait ce qui m'ont précédé d'avoir une pensée pieuse pour ceux que le Seigneur a rappelé vers lui au cours de l'année qui s'est écoulée, et de souhaiter un prompt rétablissement à tous ceux qui sont alités et ne peuvent pas se joindre à nous.

Pour mes commentaires d'aujourd'hui, j'adhère à tout ce qui a été présenté par le Directeur des Ressources Humaines ainsi que par le Président de la Délégation Syndicale.

Laissez-moi dire quelque chose par rapport à la situation économique. L'année 2023 nous a étonnée parce qu'elle avait commencé sous des bons auspices, on avait espoir, on avait connu une inflation quelque peu modérée en 2022, une dépréciation du taux de change qui était très faible et on espérait faire mieux en 2023. Malheureusement, ça n'a pas été le cas. L'année a été émaillée de plusieurs chocs aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays et ça nous appelé, nous entant que Banque Centrale, dans notre rôle de Conseiller Economique du Gouvernement, d'être vigilant, d'être aux aguets à tout ce qui se passait par rapport à la mission de stabilité des prix qui est la mission première de la Banque Centrale, mais aussi par rapport à l'objectif de stabilité du taux de change, les deux affectant toute la population et donc le personnel de la Banque Centrale.

Je ne reviendrai pas sur les éléments qui ont été présentés par le Président de la Délégation Syndicale, en termes de réponse que l'équipe dirigeante a donné au personnel de la Banque pour lui permettre de faire face à ces chocs qui affectaient son pouvoir d'achat.

Pour l'année 2024, nous commençons aussi avec des bons espoirs que l'inflation va baisser par rapport à ce qu'elle a été en 2023 et que le taux de change va être quelque peu stable. La Banque Centrale continuera grâce à vous, à veiller, à mener à bon port toutes les réformes, toutes les actions qui vont lui permettre de contribuer à la réalisation de ses objectifs de stabilité des prix et

de stabilité du taux de change, car au plus haut niveau de notre pays, nous sommes très attendus sur ces deux chantiers.

Si je peux passer quelque temps à parler de la Banque Centrale en tant qu'Entreprise, on a beaucoup fait, on a beaucoup réalisé en 2023. Je peux citer quelques exemples. Sous la haute et bonne supervision du Conseil de la Banque, notre organe suprême, nous avons réussi à obtenir l'adoption, par ce Conseil, des règles des passations des marchés. Ceci est un accomplissement important qui nous permet de renforcer la transparence dans la passation des marchés. Le modèle dont parle le Président de la Délégation Syndical, la référence que doit être le banquier central sont cristallisés dans la passation de nos marchés publics.

Nous avons fait beaucoup de progrès dans le passage vers des normes internationales par rapport à la comptabilité, par rapport à la comptabilité de la Banque Centrale et ça aussi, c'est un jalon très important que nous sommes en train de poser pour renforcer la transparence dans la gestion de la Banque Centrale.

Ces éléments ont l'air anodin, mais c'est grâce à cette gestion transparente et améliorée que nous pouvons renforcer la prise en compte des aspirations du personnel de la Banque en termes de soutien à son pouvoir d'achat, parce que ce sont des éléments qui vont nous permettre de mettre fin à des coulages, mettre fin à des actions qui amènent la Banque Centrale à perdre ses ressources.

La Banque Centrale entant que régulateur, nous nous sommes aussi employés à mettre en application la nouvelle loi bancaire et la nouvelle

loi anti-blanchiment qui ont été adoptées à fin 2022, et nous sommes arrivés à mettre de nouveaux jalons, des éléments importants par rapport à ces deux lois, pour ne citer que cela. Nous avons fait beaucoup de progrès dans la mise en œuvre des réformes du point de vue de la gestion des risques, du point de vue de ce qu'il faut mettre en place pour renforcer la gestion de la caisse de retraite.

Toutes les réformes que le Président de la Délégation Syndicale a énumérées, ce sont des réformes qui sont sur la liste des priorités pour l'équipe dirigeante de la Banque Centrale pour l'année 2024. Et donc ici aussi je voudrais exprimer ma gratitude pour votre travail, pour votre dévouement, pour votre sens de responsabilité pour la réalisation de ces résultats. Le Président de la Délégation Syndicale ainsi que le Directeur des Ressources Humaines ont rappelé le paiement de la prime de résultat, mais ces résultats c'est grâce à vous et donc, je vous dis vraiment merci et je vous encourage à rester mobilisés, engagés pour que nous puissions continuer sur cette lancée.

Continuons, restons sur cette lancée parce que malheureusement, il y a encore des défis et c'est par ce dévouement, c'est par cette mobilisation que nous arriverons à relever efficacement ces défis, renforcer le sens de l'éthique pour tous, relever le sens de responsabilité, renforcer la motivation et le dévouement pour le bien de tous. Lorsque la

BCC gagne, nous gagnons tous et lorsque la BCC s'affaiblit ou fléchit, je ne vois pas comment nous pouvons gagner. Et donc cet engagement reste nécessaire et je continue à compter sur vous.

Avant de terminer, je voudrais tout de même adresser un mot particulier à ceux qui viennent de rejoindre cette famille Banque Centrale du Congo. Je ne sais pas s'ils sont là, ils peuvent se mettre debout pour que nous puissions les accueillir. Je compte sur vous pour intérioriser l'adage que j'aime bien répéter: «la folie, c'est faire toujours la même chose et attendre des résultats différents». Personne n'est fou au sein du personnel de la Banque Centrale, donc lorsque vous réalisez que quelque chose n'est pas bon, ne le faites pas. Et lorsque vous voyez que quelque chose est bien fait et peut servir de modèle, servez-vous de ce modèle. Je porte et j'ai beaucoup d'espoir en vous, je compte sur vous, ne me décevez pas.

Je vais terminer en faisant écho au Président de la Délégation Syndicale pour dire que le Nzolu wa tshilwabeni a déjà été pris, il m'a rappelé les deux drapelets et donc je crois que, ce qui me reste à vous dire à tous, c'est que j'ai déjà instruit la DRH, non seulement j'ai instruit la DRH, mais j'ai bien compris que le banquier central mange à la Banque.

Voilà, je vous remercie.



Un personnel totalement conquis par le discours de son chef...



Madame le Gouverneur et les Vice-Gouverneurs, entourés des membres du Cabinet...



En bon chef, toujours attentive aux réactions et interventions de ses collaborateurs lors des réunions du Comité de Politique Monétaire.

Pilier 1: Modernisation du Cadre de Politique Monétaire et de Change

- **Action:** Développement d'un Système de Prévisions et d'Analyses de la Politique Monétaire (FPAS)
 - **Impact Analysé:** Passage d'une politique monétaire réactive à une politique prospective, grâce à la structuration et la formalisation du processus de prise de décision via le modèle central trimestriel de prévisions (MTP). Cette modernisation a permis une meilleure prévisibilité et efficacité du canal du taux d'intérêt.
- **Action:** Réforme de la réserve obligatoire
 - **Impact Analysé:** La réforme de la réserve obligatoire, introduite en janvier 2022, a jeté les bases d'une dédollarisation progressive de l'économie nationale. En effet, la constitution et la levée de la Réserve Obligatoire (RO) se fait selon la monnaie de dépôt tout en maintenant le principe de discrimination des taux appliqués. Au 30 mai 2025, la RO en monnaie nationale s'est établie à 2.329,3 milliards de CDF contre 543,0 millions de USD pour celle en dollars américains.
- **Action:** Renforcement du cadre des interventions sur le marché des changes (régé par une instruction spécifique du 31 janvier 2025)

- **Impact Analysé:** Une meilleure gestion des fluctuations des taux de change a permis d'atteindre un équilibre entre la stabilisation du marché de change et l'accumulation de réserves, comme en témoigne l'introduction d'indicateurs clairs pour les interventions et le suivi rigoureux par le Comité de Politique Monétaire Restreint.
- **Action:** Réforme du guichet de refinancement (par voie d'adjudication)

Impact Analysé: Création d'incitations à la dédollarisation de l'économie nationale et renforcement de la capacité de la BCC à gérer la liquidité et la volatilité du taux de change.

Discours de Madame le Gouverneur lors des échanges des vœux avec l'Association Congolaise des Banques (2024)



Je voudrais remercier l'Association Congolaise des Banques pour le mot prononcé pour les vœux formulés à l'endroit de la Banque Centrale du Congo. Une fois de plus, je vous souhaite, à tous, la bienvenue à cette réunion.

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui, dans cette première réunion de l'année 2024. J'aimerais tout de même commencer en m'excusant pour le report de cette évènement dû à un agenda chargé. Il n'était pas

possible de le faire en tout début d'année. Mais, c'est toujours avec un plaisir renouvelé que je me mets en face de la corporation, accompagnée des autres membres de la Banque Centrale du Congo, pour échanger.

Mon mot sera très court, principalement par ce que vous avez énoncé une liste très importante des sujets sur lesquels vous voudriez avoir des avis, sur lesquels la corporation voudrait échanger avec la Banque Centrale, mais aussi parce que vous avez dit que la liste n'est pas exhaustive. J'allais dire qu'elle est beaucoup plus courte au moment où vous la présenter que lorsque les uns et les autres autour de la table auront la possibilité de se prononcer.

Mais, je vous remercie déjà pour les éléments que vous avez notés, et pour la disponibilité de la corporation à travailler non seulement avec la Banque Centrale, mais aussi avec les autorités de la RDC, parce que, à la fin de la journée, nous sommes tous dans le même bateau comme on dit, visant les mêmes objectifs : accompagner

efficacement l'économie congolaise, chacun jouant son rôle.

Et donc, je voudrais vous remercier pour les vœux que vous avez prononcés et souhaiter aussi à toute la corporation, à vous-mêmes, vos familles respectives, les vœux de santé, de paix, de bonheur et de réussite pour l'année 2024. Une année 2024 qui, malheureusement, vient sur les talons d'une année 2023 qui a été une année difficile, contrairement à ce qu'on avait espéré lorsque l'année avait commencé. On avait bien fini l'année 2022, mais l'année 2023 est venue avec beaucoup de défis aussi bien au niveau de l'économie internationale qu'au niveau intérieur.

Cette année qui s'est terminée a vu tout de même une croissance assez résiliente, bien qu'elle reste tirée par le secteur minier. Et si je peux faire le pont avec le développement dans le secteur financier, on a constaté une croissance.

Mais, nous nous sommes retrouvés parmi les pays affligés par la dépréciation du taux de change et par une forte augmentation de l'inflation.

Nous pensons que l'année 2024 commence avec des lueurs d'espoir, espoir d'une croissance qui restera forte par rapport aux projections qu'on peut voir même au niveau régional, espoir d'une décélération de l'inflation. En effet, les éléments que nous avons pour le début de cette année, montrent que la dépréciation de la monnaie était de loin plus forte pour les deux premiers mois de 2023, que ce que nous avons observé en 2023. On a fait le même constat par rapport à l'inflation depuis le début de l'année, on voit une certaine décélération ou un rythme d'augmentation de l'inflation qui est plus faible que ce qui avait été observé en 2023.

Nous espérons que ces tendances vont continuer, mais nous ne portons pas cet espoir dans le vide. En ce qui concerne l'action de la Banque Centrale, nous restons déterminé et résolument engagé dans la mise en oeuvre des reformes qui nous permettrons de réaliser ces objectifs d'une inflation en fin d'année qui serait beaucoup plus faible que l'inflation avec laquelle nous avons fini l'année 2023, et d'un taux de change moins déprécié.

Bien entendu, l'action de la politique monétaire, politique de change ne peut pas à elle seule porter le poids de la stabilité du cadre macro-économique. Nous continuons à être dans un dialogue productif et constructif avec le Ministère des Finances par rapport à la conduite de la politique budgétaire, de manière à ce que, ensemble, des actions qui sont prises au niveau de ces deux éléments importants du cadre macro-économique que sont la politique monétaire et la politique budgétaire soient harmonisées et renforcées de manière à ce que les résultats de l'année 2024 soient plus positifs que ceux réalisés en 2023.

Nous espérons aussi que le développement au niveau de l'environnement international sera favorable. On voit que les actions menées par les Grandes Banques Centrales à travers le monde, ont fini par donner une inflexion à l'inflation. Nous espérons donc que cette baisse de l'inflation mondiale va se poursuivre parce que nous éviterons alors d'avoir une inflation importée élevée.

Nous espérons aussi que nous allons rester dans la logique de la mise en oeuvre des politiques et des reformes dont le début a commencé dans le cadre du programme soutenu par le Fonds Monétaire International. Donc, nous voyons un

certain nombre d'actions, d'éléments, qui peuvent nous donner bon espoir que l'année 2024 sera une année avec des résultats plus favorables que 2023. Cela demande bien entendu que les points de tensions qu'on voit à travers le monde ne s'aggravent pas, au contraire qu'on aille vers plus de paix parce que toutes ces actions ont des effets sur les marchés internationaux, et affectent l'économie congolaise.

Au niveau du marché financier, il est attendu :

- le renforcement du cadre réglementaire pour une santé solide du secteur ;
- le renforcement de tout ce qui peut être fait pour l'inclusion financière. ;
- le renforcement des systèmes des paiements;
- le renforcement de la digitalisation,

- la dynamisation du marché interbancaire.

Je terminerai par dire que tous ces défis, nous devrions les prendre comme des opportunités de mieux faire, les opportunités de renforcer le dialogue pour qu'ensemble, chacun apporte sa contribution aux solutions qui sont nécessaires par rapport aux problèmes identifiés.

Je voudrais ici une fois de plus saluer la disponibilité que vous avez indiqué, de la corporation, à travailler pour pouvoir faire face à ces défis qui font partie du dialogue entre la Banque Centrale et les banques, mais qui concernent aussi l'aspect des actions à prendre par le gouvernement.

Je termine par-là, une fois de plus, je vous souhaite une excellente année 2024 avec moins des défis et plus des réussites.

Merci.

Pilier 2: Renforcement de la Stabilité et de l'Inclusion Financière

● Action: Alignement du cadre légal et réglementaire (Loi Bancaire, LBC/FT, Instructions)

- **Impact Analysé:** La promulgation des lois relatives à l'activité bancaire, à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) et aux bureaux d'information de crédit, accompagnée d'un ajustement des textes réglementaires, a renforcé la résilience du secteur financier. Ces réformes ont également contribué au renforcement de la su-

pervision, à l'amélioration de la gouvernance des établissements financiers et s'inscrivent dans le cadre des mesures nécessaires à la sortie attendue de la RDC de la liste grise du GAFI.

● Action: Opérationnalisation de l'écosystème des paiements (Switch Monétique National, carte MOSOLO, etc.)

- **Impact Analysé:** Réduction de la fragmentation du système de paiement, abaissement des coûts de transaction, renforcement de l'accès aux services financiers numériques, promotion de l'acceptation du franc congolais et stimulation de la bancarisation.

- **Action:** Conformité aux normes internationales (ISO 20022 et autres initiatives)
 - **Impact Analysé:** L'adoption des normes ISO 20022 pour les paiements transfrontaliers a amélioré l'interopérabilité avec les systèmes internationaux et renforcé la traçabilité des flux financiers, contribuant à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.
- **Action:** Configuration des terminaux de paiement électronique en monnaie nationale.

Impact Analysé: amélioration de l'acceptabilité du Franc congolais dans les transactions commerciales, réduction de la dépendance au dollar, et stimulation de la bancarisation par l'usage quotidien des services numériques de paiement.

- **Action:** Mise en œuvre de la stratégie nationale d'inclusion financière.
 - **Impact Analysé:** L'adoption d'une stratégie nationale d'inclusion financière a permis une augmentation notable de l'accès aux produits financiers, du crédit aux PME et aux ménages, et de l'utilisation des services fintech, consolidant ainsi l'intégration financière.

Pilier 3: Transformation Digitale et Optimisation Opérationnelle.

- **Action:** Modernisation du système national des paiements
 - **Impact Analysé:** L'opérialisation du Switch Monétique, combinée à la distribution de 10.000 terminaux de paiement électronique (TPE), a permis une intégration accrue des institutions financières et une meilleure gestion des risques. Cette réforme a également favorisé l'inclusion financière en zones rurales.

● Action : Dématérialisation des procédures et services

- **Impact Analysé:** La digitalisation des demandes de convoyage de fonds et l'utilisation d'un applicatif dédié (Moovcash) ont amélioré l'efficacité opérationnelle et réduit les délais de traitement, renforçant ainsi la satisfaction des parties prenantes.

Pilier 4: Assainissement de la Gouvernance et de la Performance de la BCC

- **Action: Recapitalisation de la BCC**
 - **Impact Analysé:** La recapitalisation a permis de restaurer l'indépendance financière de la BCC. Cette initiative a également renforcé la crédibilité de l'institution et sa capacité à autofinancer ses investissements. Le capital social de la BCC est passé de 60 fran-

cs congolais en 2021 à 14,9 milliards de CDF en mai 2025.

- **Action:** Adoption des normes IFRS
 - **Impact Analysé:** La transition vers les normes comptables internationales (IFRS), finalisée en 2024, a renforcé la transparence et la comparabilité des états financiers de la BCC.
- **Action:** Mise en place des règles de passation de marché.
 - **Impact Analysé:** La publication d'une politique claire sur la passation des marchés a permis de réduire les risques de fraudes et de corruption à la BCC. Ce cadre a également contribué à aligner les processus internes avec les meilleures pratiques, garantissant ainsi une utilisation optimale des ressources.
 - **Action:** Réorganisation interne et gestion des ressources humaines.
 - **Impact Analysé:** L'amélioration des conditions de travail, la prise en charge des soins de santé, et l'amélioration de la rémunération ont accru la productivité des agents. Par ailleurs, la création d'une Direction de la Formation a renforcé les compétences du personnel,

tout en répondant aux défis stratégiques de la Banque.

Pilier 5: Sécurisation et Amélioration des Infrastructures de la BCC.

- **Action:** Désamiantage et rénovation des immeubles de la BCC.
 - **Impact Analysé:** La suppression des matériaux contenant de l'amiante dans les bâtiments administratifs des entités provinciales, et la rénovation des bâtiments ont permis d'améliorer les conditions de travail et de garantir un environnement sain et sécurisé pour le personnel.

Pilier 6: Renforcement de la Transparence et de la Redevabilité

- **Action:** Création de la fonction conformité et renforcement de l'audit interne.
 - **Impact Analysé:** L'introduction d'une fonction conformité en 2025 et l'alignement de l'audit interne aux normes internationales (IIA) ont amélioré la gouvernance et la prévention des risques. Ces réformes ont également renforcé la crédibilité de la BCC auprès des parties prenantes nationales et internationales.

Discours de Madame le Gouverneur à l'occasion de l'inauguration par le Chef de l'Etat du bâtiment de l'Agence Autonome de Kalemie

Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat avec l'expression de mes hommages les plus déférents,

Honorable Président du Sénat,

Honorables Sénateurs et Députés Nationaux, Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

Monsieur le Président de l'Assemblée Provinciale du Tanganika,

Monsieur le Gouverneur de la Province du Tanganika,

Mesdames et Messieurs membres de l'Assemblée Provinciale du Tanganika,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement Provinciale du Tanganika,

Mesdames et Messieurs, chers Invités en vos rangs et qualités, tous protocoles respectés.

J'ai l'insigne honneur de vous accueillir et de vous souhaiter la bienvenue dans ce beau cadre, à l'occasion de l'inauguration du bâtiment administratif de la représentation de la Banque Centrale du Congo dans la Province du Tanganika, à travers l'Agence Autonome de Kalemie.

Cet accueil, je le fais très chaleureusement, à mon nom propre entant que Gouverneur de la Banque Centrale du Congo et Président du Conseil de la Banque et au nom de deux autres membres du Conseil ici présents, j'ai nommé Madame l'Administrateur NYANGE NDAMBO, Président du Comité d'Audit et Monsieur l'Administrateur

BATETELE BOLEKI, Président du Comité de Gouvernance du Conseil de la Banque Centrale du Congo et enfin je fais cet accueil au nom de tout le personnel de la Banque Centrale du Congo.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Avant tout propos, permettez-moi d'exprimer à votre Haute Autorité mes vifs et sincères remerciements et toute ma reconnaissance pour avoir bien voulu accepter de présider cette cérémonie, en dépit de votre agenda très chargé. L'œuvre que vous allez inaugurer aujourd'hui s'inscrit dans votre noble vision visant l'amélioration des conditions de travail et la qualité de vie du peuple congolais. C'est dans ce cadre que s'appréhendent les efforts de la Banque Centrale d'offrir ainsi à son personnel les meilleures conditions de travail pour plus d'efficacité dans les services qu'il doit rendre à la population, au Trésor Public et à tout le système financier, tout en élargissant la représentation de la Banque Centrale du Congo sur le territoire national.

Dans ce contexte, permettez-moi d'indiquer que la Banque Centrale du Congo entant qu'Entreprise, autorité de régulation et de supervision du système financier congolais et comme Institut d'Emission, c'est 1.710 agents et cadres affectés à hauteur de 1.242 au Siège à Kinshasa et à l'Hôtel des Monnaies, et 462 dans les Entités Provinciales, réparties dans 10 Directions Provinciales et dans 14 Agences Autonomes, y compris celle de Kalemie. En outre, la Banque Centrale travail

avec 19 Agences Mandataires qui sont en fait, les banques commerciales avec lesquelles, elle a signé des conventions de gérance pour l'exécution des opérations du trésor dans les villes où la Banque Centrale n'est pas présente. Ainsi, en dehors du Siège, la Banque Centrale couvre 43 entités pour la conduite de ses missions et pour faciliter certaines opérations du Trésor à travers tout le pays.

En ce qui concerne spécifiquement l'espace Grand Katanga, la Banque Centrale est représentée, dans le Haut Katanga, à travers une Direction Provinciale située à Lubumbashi et une Agence Autonome située à Kasumbalesa. Dans le Tanganika où nous sommes, nous avons deux Agences Autonomes, celle-ci de Kalemie et une autre à Kongolo. Dans le Haut-Lomami, la Banque est représentée par une Agence Autonome, à Kamina. Dans le Lualaba, la Banque est représentée par une Agence Autonome à Kolwezi. Il y a également, dans l'Espace Grand Katanga, des Agences Mandataires situés à Likasi, Pueto et Fungurume. Il convient ici de noter que la Banque Centrale continue ses efforts destinés à soutenir le renforcement de l'accès aux services financiers à travers notre pays, notamment en relation avec la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'inclusion financière et l'augmentation de la bancarisation. Il s'agit ainsi des efforts qui soutiennent le développement du secteur privé, moteur de la croissance. Dans ce cadre, les Entités Provinciales de la BCC jouent un rôle primordial dans l'exercice de sa mission comme Institut d'Emission, s'assurant qu'il y'a une liquidité suffisante, en Franc Congolais, pour le dénouement des activités économiques et en particulier les activités du secteur financier.

Monsieur le Président de la République,

L'histoire de l'Agence Autonome de Kalemie a

commencé avec le désengagement de la Banque Commerciale du Congo en 2016. Cette banque faisait office d'Agence Mandataire de la BCC. Son désengagement d'alors avait laissé la Ville de Kalemie sans services bancaires. C'est dans ce contexte que la Banque Centrale a eu à ouvrir l'Agence Autonome de Kalemie, comme locataire. Il faudra noter ici que depuis, les choses ont changé. Il y a maintenant pour les services financiers à Kalemie, quatre banques commerciales, trois Institutions de Microfinance agréées par la Banque Centrale et deux Messageries Financières.

La construction de ce bâtiment s'est faite dans le cadre d'une politique de grands travaux lancée par la Banque Centrale pour la réhabilitation et la construction de ses immeubles sur tout le territoire national. Ces travaux sont terminés dans certaines Agences, comme à Bandundu, Boma, Bumba et sont encore en cours dans d'autres entités comme à Mbuji-Mayi, Kananga, Kisangani, Bukavu et Mbandaka.

Excellence Monsieur le Président de la République,
Chef de l'Etat avec l'expression de mes hommages renouvelés,

Honorable Président du Sénat,

Honorables Sénateurs et Députés Nationaux,

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

Monsieur le Président de l'Assemblée Provinciale du Tanganika,

Monsieur le Gouverneur de la Province du Tanganika,

Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée Provinciale du Tanganika,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement Provinciale du Tanganika,

Mesdames et Messieurs, chers Invités, tous protocoles observés.

Le site sur lequel, nous nous trouvons a été acquis par la Banque Centrale du Congo sur fonds propres. Il abrite non seulement les services de la Banque, mais aussi des appartements pour les hôtes de marque de la Banque Centrale.

Je voudrais terminer mon propos en remerciant les autorités de la Province du Tanganika, dont le concours nous a été très appréciable, les élus de Tanganika, qui ont souvent interpellé la Banque Centrale pour l'inauguration de ce bâtiment, ce qui est aujourd'hui chose faite, et enfin, j'aimerais

remercier les agents et cadres de la Banque Centrale du Congo qui se sont investis pour la bonne fin des travaux de construction ainsi que la préparation de la manifestation d'aujourd'hui.

Enfin, mes remerciements s'adressent à vous tous, chers invités pour avoir répondu favorablement à l'invitation de la Banque Centrale pour cette cérémonie, en dépit de vos multiples occupations.

Je vous remercie pour votre aimable attention.



VII. RELATIONS ECONOMIQUES INTERNATIONALES

a. Coopération active avec le FMI

I. *Conclusion satisfaisante d'un programme avec le FMI, pour la première fois dans l'histoire de la RDC*

La conclusion du programme triennal (2021-2024), appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du FMI, a été également un élément historique au cours du mandat de la Haute Direction conduite par Madame MALANGU KABEDI MBUYI. En effet, c'est pour la première fois que le pays achevait un programme avec le FMI, attestant que les réformes clés avaient été mises en œuvre tant par la BCC que par le Gouvernement.

Ces réformes ont contribué au renforcement de la résilience de l'économie congolaise, notamment au plan de la croissance et à la viabilité budgétaire, en dépit d'un contexte interne et externe difficiles: impacts économiques et sociaux post-Covid, les contrecoups de la guerre en Ukraine et la persistance du conflit dans la partie Est de la RDC.

Concernant les réformes menées par la BCC, il convient de rappeler celles citées précédemment, notamment liées à l'amélioration du cadre de la politique monétaire, au renforcement de la stabilité du secteur financier, avec la mise en œuvre de la nouvelle loi bancaire, à l'amélioration de la

gouvernance, nécessaire à la crédibilité et la stabilité de la BCC.

L'achèvement satisfaisant du programme avec le FMI était le reflet de la volonté politique affichée par les autorités congolaises, impulsée par le Président de la République. Cela a contribué à l'amélioration de la crédibilité de la RDC vis-à-vis de ses partenaires, tant à l'échelle mondiale que régionale, et auprès des bailleurs des fonds.

Par ailleurs, en dépit de l'achèvement du programme triennal, la RDC a fait face à une série de chocs mettant en mal son système sanitaire et humanitaire ainsi que ses finances. C'est le cas notamment de l'épidémie MPOX et l'escalade de tension dans trois provinces dans l'Est pays (Ituri, Nord & Sud Kivu). C'est dans ce cadre que la RDC a conclu un accord avec le FMI pour un nouveau programme économique et financier soutenu par la FEC et un nouveau programme soutenu par la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD).

Le Programme soutenu par la FEC vise à consolider les progrès réalisés lors de la mise en œuvre satisfaisante et l'achèvement du programme triennal (2021-2024). Le Programme appuyé par la FRD vise à renforcer la résilience de l'économie congolaise au changement climatique. La durée de ces deux programmes est de 38 mois chacun et le décaissement prévu de près de 2,9 milliards de USD (1,8 milliards pour la FEC et 1,1 milliards pour la FRD). La première revue

au titre de la FEC a été conclu par le Conseil d'Administration du FMI en juillet 2025, donnant lieu à un décaissement de 261,9 millions de USD pour renforcer les réserves internationales et continuer à constituer des marges de manoeuvre face aux chocs.

II. *Implication dans la mise en place du 25^{ème} siège au Conseil d'Administration du FMI*

Madame le Gouverneur Malangu Kabedi Mbuyi ne se limite pas à impulser des réformes structurelles à l'échelle nationale; elle s'est également imposée comme un acteur clé dans les débats de gouvernance économique globale. Son engagement actif au sein du Fonds Monétaire International (FMI) en qualité de Gouverneure pour la RDC au Conseil d'Administration du FMI, lui a permis de contribuer de manière déterminante à l'aboutissement d'une réforme majeure de ce Conseil d'administration: la finalisation du processus de mise en place d'un 25^{ème} siège, entérinée le 24 octobre 2024 à Washington D.C., en marge des Assemblées annuelles du FMI et du Groupe de la Banque mondiale.

Sous sa coordination stratégique, en coprésidence avec le représentant de la Namibie, les discussions techniques et politiques autour de cette réforme ont permis de concrétiser un rééquilibrage longtemps attendu de la représentation des pays d'Afrique subsaharienne. Cette avancée institutionnelle porte désormais à trois le nombre de sièges alloués à la région au sein du Conseil d'administration du FMI, contre deux auparavant. La République Démocratique du Congo (RDC) intègre ainsi un troisième groupe de représentation, composé de 17 pays et placé sous la responsabilité de l'administrateur Régis N'SONDE (Congo-Brazzaville) et de deux Administrateurs suppléants dont le Professeur Mbuyamu Matungulu de la RDC.

Les implications de cette évolution sont significatives. D'une part, elle améliore la granularité de la représentation africaine, réduisant la dispersion géographique et économique des intérêts, désormais regroupés sous un même siège. D'autre part, cette configuration permet aux pays membres, dont la RDC, de formuler de manière plus ciblée et audible leurs priorités dans les grandes



orientations du FMI, notamment en ce qui concerne :

- L'accès au financement climatique, enjeu critique pour des économies vulnérables aux chocs environnementaux mais disposant de marges budgétaires limitées ;
- La soutenabilité de la dette, dans un contexte de resserrement des conditions de financement international ;
- La réforme du cadre de surveillance multilatérale, afin qu'il tienne mieux compte des spécificités structurelles des économies en développement.

Ainsi, la mise en place de ce troisième groupe offre une opportunité accrue d'influence sur les processus décisionnels du FMI, dans un environnement plus homogène en termes de besoins économiques et de priorités politiques. Ce gain en représentativité n'est pas seulement diplomatique ; il constitue un levier stratégique pour peser sur les règles du jeu financier mondial et obtenir des politiques plus alignées avec les réalités du continent africain.



b. Coopération monétaire africaine

A sa prise de fonction, Madame le Gouverneur a assumé la rôle de Président de l'Association Congolaise des Banques Centrales Africaines (ABCA), pour l'exercice allant du mois d'août 2021 à août 2022. Pendant sa mandature, elle a veillé à la mise en œuvre de trente (30) décisions sur trente-sept (37) prises par les Gouverneurs lors de leur 44^{ème} Réunion du Conseil des Gouverneurs de l'ABC tenue à Kinshasa, en août 2021.

En outre, depuis le mois d'août 2023, Madame le Gouverneur MALANGU a occupé successivement les postes de Présidente et Vice-Présidente du Comité régional de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) pour l'Afrique Centrale.



Forbes Certificate of Distinction, dans Best of Africa treasury awards 2022, décerné à Madame le Gouverneur Malangu Kabedi ...

VIII. RESULTATS OBTENUS



Madame le Gouverneur accueillant Son Excellence Madame la 1ère Ministre pour la visite de l'Hôtel des Monnaies

a. Evolution de l'activité dans les marchés et réaction de la politique monétaire et de change

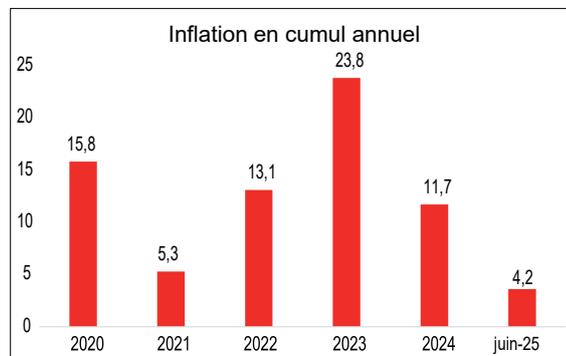
4.1.1. Evolution de l'activité dans les marchés

4.1.1.1. Marché des biens et services

Le rythme de formation des prix intérieurs a été relativement élevé entre 2020 et 2024 avec un pic de taux d'inflation de 23,8% en 2023 (Graphique 1). Ce niveau élevé avait été expliqué par des chocs tant externes qu'internes. Ces chocs avaient aggravé le

déficit extérieur de la RDC à travers les canaux des revenus primaires de la balance des paiements, des investissements directs, du commerce extérieur et de l'aide-publique au développement. Sur le plan interne, il s'agissait de l'accélération de la dépense publique (ayant induit l'expansion de la base monétaire) et les contraintes tenant aux irrégularités des trafics ferroviaire et routier dans certaines provinces localisées au centre du pays.

Graphique 1. Evolution du taux d'inflation en RDC (en %)



Source : Banque Centrale du Congo.

En 2024, le marché des biens et services a été caractérisé par une décélération du rythme de formation des prix intérieurs, tendance qui s'est poursuivie au premier semestre de 2025. En effet, le taux d'inflation s'est chiffré à 11,7% à fin décembre 2024, soit un chiffre en deçà des prévisions initiales de 12% et bien inférieur à 23,8% atteint en 2023.

L'inflation cumulée, à fin juin 2025, n'a été que de 4,2% contre 7,9% à la période correspondante de 2024. En glissement annuel, le taux d'inflation s'est chiffré à 8,6% à fin juin 2025 contre 20,7% à fin juin 2024.

Cette décélération est principalement tributaire du maintien de l'orientation restrictive de la politique monétaire, d'une politique budgétaire prudente et de la bonne coordination entre les deux politiques. A cela s'ajoute la mise en œuvre d'une série des décisions prises au niveau du Gouvernement portant notamment sur (i) la baisse des prix des produits pétroliers à la pompe, (ii) le renforcement du contrôle des prix auprès des opérateurs économiques et (iii) la prorogation de la mesure portant suspension

du prélèvement des droits, taxes et redevances sur certains produits de première nécessité.

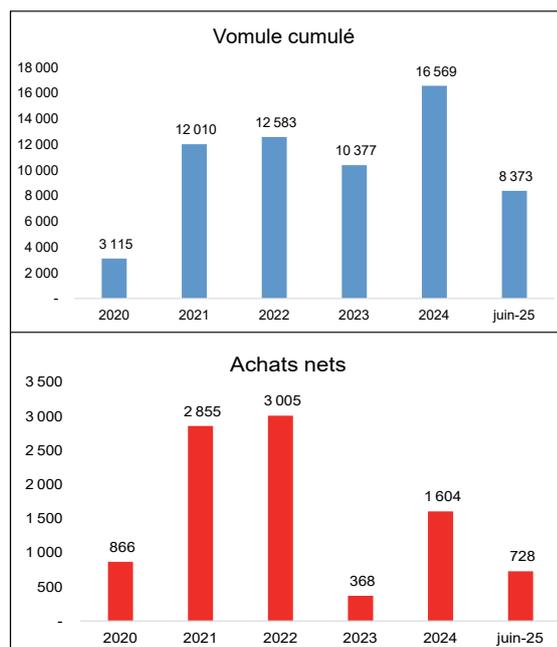
4.1.1.2. Marché des changes

Trois indicateurs sont mis en avant sur ce point. Il s'agit du volume des transactions des devises sur le marché, du taux de change et de l'écart entre les taux indicatif et parallèle.

a. Volume des transactions

Entre 2020 et 2024, le volume des transactions des devises (achats et ventes) a atteint un pic de 16,6 milliards de USD en 2024. Après un creux remarquable de 3,1 milliards en 2020, en raison de la chute des opérations en balance des paiements due à la pandémie de covid-19 (Graphique 2).

Graphique 2. Evolution du volume cumulé des transactions en devises et des achats nets sur le marché des changes (en millions de USD).



Source : Banque Centrale du Congo.

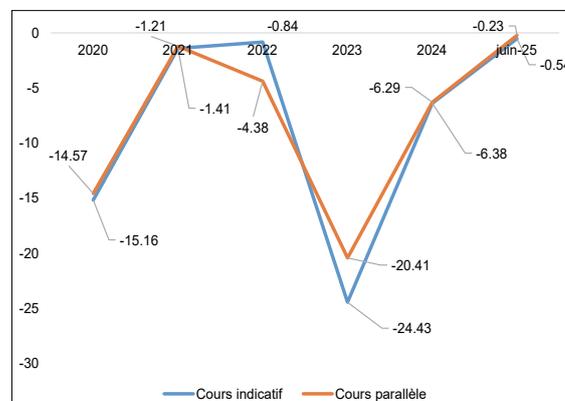
Sur cette période, la demande des devises a été excédentaire par rapport à l'offre, avec un pic de près de 3 milliards de USD entre 2022 et 2023. Cette situation était due à l'impérieuse nécessité de couvrir les besoins d'importations des biens et services, pour combler le déficit de la production par rapport à la demande intérieure.

Le marché des changes est essentiellement tiré par les banques agréées, avec des parts dans les achats et les ventes atteignant environ 90 % du total des transactions.

b. Taux de change

Deux périodes principales caractérisent l'évolution du taux de change du franc congolais. Il s'agit des années 2020 et 2023. En effet, en 2020, le taux de change s'est situé à 1.971,8 CDF le dollar américain à l'indicatif et à 2.020,0 CDF au parallèle. Il en a résulté des dépréciations respectives de 15,2 % et 14,6 %. Les effets de la pandémie sur l'économie congolaise, à travers la contraction de l'offre des devises (à la suite de la baisse des exportations des biens et services) ont été à la base de cette évolution.

Graphique 3. Evolution de la variation du taux de change (en %)



Source: Banque Centrale du Congo.

En 2023, le taux de change s'est fixé à 2.668,95 CDF le dollar américain à l'indicatif et 2.686,67 CDF au parallèle, soit des dépréciations respectives de 24,4 % et 20,4 %. Cette évolution a résulté d'une nouvelle phase de contraction de l'offre des devises, en conséquence de la baisse des exportations des biens et services. Celle-ci a fait suite aux situations suivantes: le recul des cours des matières premières, principalement le cobalt, la normalisation de la politique monétaire de grandes banques centrales dans le monde, occasionnant la sortie des revenus de placement par l'effet taux d'intérêt, la baisse des investissements directs étrangers et la baisse de l'aide publique.

En 2024, le rythme de dépréciation de la monnaie nationale a nettement ralenti (Graphique 3) autour de 6 % sur les deux segments du marché.

Aux six premiers mois de 2025, sur le segment officiel, la monnaie nationale n'a perdu que 0,54 % de sa valeur par rapport à la devise américaine à l'indicatif et a perdu 0,23 % au parallèle.

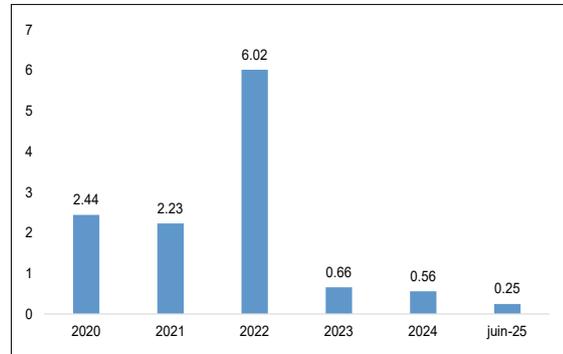
Ce ralentissement s'explique principalement par :

- les effets positifs de la politique monétaire restrictive ;
- la mobilisation accrue des recettes publiques par rapport aux prévisions du plan de trésorerie de l'Etat ;
- les interventions sur le marché de changes par la cession de devises en phase avec le programme soutenu par le FMI ;
- l'arrêt de tout paiement en franc congolais aux guichets de la Banque Centrale ;
- l'élargissement des fourchettes de vente des Bons BCC au regard de la liquidité excédentaire.

c. Ecart entre le taux indicatif et le taux parallèle

Après une phase de croissance de l'écart entre les taux de change indicatif et parallèle, entre 2020 et 2022, il est observé un rétrécissement depuis 2023. En effet, après un pic de 6,0% en 2022, le niveau de l'écart des taux sur les deux segments s'est établi à 0,25 % en 2024. Cette évolution reflète une absence tensions sur les deux marchés, dans un environnement de stabilité du cadre macroéconomique.

Graphique 4. Evolution de l'écart entre les taux indicatif et parallèle (en %)



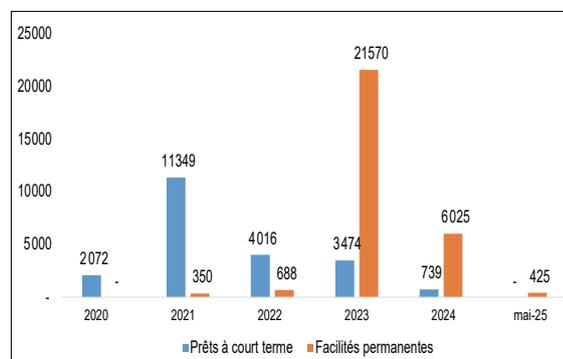
Source : Banque Centrale du Congo.

4.1.1.3. Marché monétaire

a. Marché en banque

Le marché en banque a été très actif particulièrement en 2021 et en 2023 (Graphique 5). En effet, en 2021, les opérations de refinancement à la BCC ont porté sur les deux guichets pour un volume global de 11.699,1 milliards de CDF, en hausse de 464,6% par rapport au volume de 2020. Ces opérations avaient porté sur 95,3% sur le guichet de prêts à court terme.

Graphique 5. Evolution des opérations sur le marché en banque (en milliards de CDF)



Source : Banque Centrale du Congo.

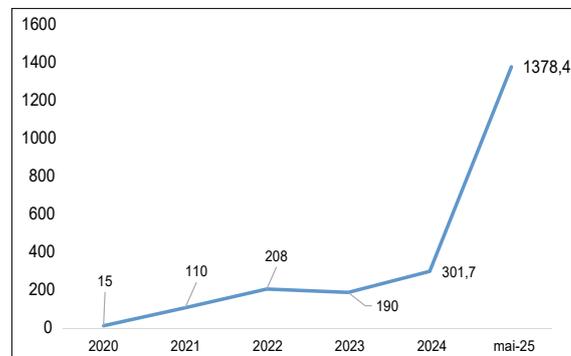
En 2023, en raison du fléchissement des opérations extérieures, le volume total d'opérations en Banque s'est chiffré à 25.043,7 milliards de CDF, en hausse de 432,5% par rapport à 2022. Ces transactions ont porté principalement sur le guichet des facilités permanentes.

En 2024, le marché en Banque a connu un volume de refinancement de 6.764,2 milliards de CDF, venant d'un volume de 25.043,7 milliards en 2023, soit une baisse de 72,9%. La baisse du volume de refinancement est expliquée par le niveau élevé de la liquidité bancaire observé au cours de la période.

b. Marché du bon BCC

Le marché du bon BCC est globalement plus actif depuis 2023, le volume des soumissions reçues ayant atteint 11.751,6 milliards de CDF en 2024 et un encours du Bon BCC établi à 1.179,5 milliards à fin mai 2025 (Graphique 6). Ce dynamisme est expliqué par la forte attractivité du bon BCC induite par le durcissement de la politique monétaire, à travers le relèvement du taux directeur à 25%, conjugué à la baisse de l'inflation. A fin mai 2025, l'encours a atteint un niveau de 1.378,4 milliards.

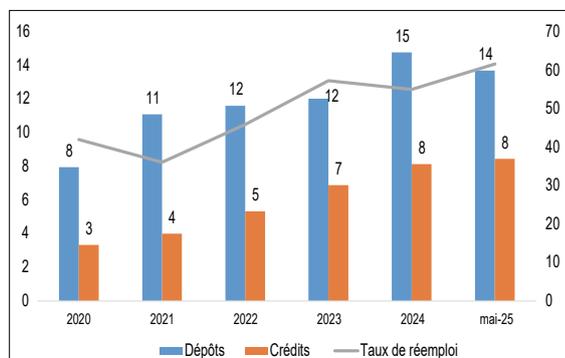
Graphique 6. Evolution de l'encours du bon BCC (en milliards de CDF)



4.1.1.4. Dynamisme de l'activité bancaire

Entre 2020 et 2024, les dépôts du système bancaire se sont accrus, en moyenne annuelle, de 17,5% avec un pic de 14,7 milliards de USD en 2024 (Graphique 7). Cette situation découle notamment de la hausse des dépôts des entreprises privées et des ménages. Pour ce qui est de la répartition par province, les dépôts se concentrent au niveau des provinces de Kinshasa, du haut-Katanga, du Lualaba et du Nord-Kivu. S'agissant de la ventilation par secteur d'activité, les dépôts restent dominés par ceux des secteurs hors administration publique, du commerce et de l'industrie extractive.

Graphique 7. Evolution des dépôts et crédits bancaires (en millions de USD)



S'agissant des crédits accordés par le système bancaire, ils se sont accrus, en moyenne annuelle, de 24,2%, suite notamment à la hausse des crédits accordés aux entreprises privées, aux ménages et à l'administration centrale dans certaines provinces comme Kinshasa, Haut-Katanga, Lualaba et Nord-Kivu. Concernant la ventilation par secteur d'activité, ces crédits restent dominés par ceux octroyés au secteur de l'industrie extractive et celui services hors administration publique.

Le taux de transformation des dépôts du système bancaire en crédits s'est situé en moyenne annuelle à 49,7% entre 2020 et les cinq premiers mois de 2025.

4.1.1.5. Marché des bons et obligations du Trésor

Depuis 2023, le Gouvernement émet les Bons et Obligations du Trésor indexés et en dollar américain. En phase avec la loi de finances, le Trésor a globalement levé 4.646,4 milliards de CDF en 2024 au titre des Bons et Obligations du Trésor contre 1.780,4 milliards enregistrés en 2023 pour les deux instruments.

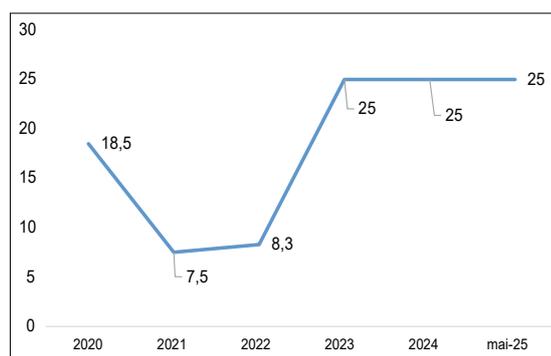
Par ailleurs, à fin décembre 2024, l'encours global des Bons et Obligations du Trésor a atteint 3.471,6 milliards de CDF contre 1.429,7 milliards en 2023. Cet accroissement s'explique principalement par les émissions des Obligations du Trésor en dollar américain.

4.1.2. Réaction de la politique monétaire et de change

4.1.2.1. Taux directeur

En réaction aux pressions enregistrées sur le marché de change ainsi que celui des biens et services, liées notamment aux effets de la pandémie de covid-19 en 2020, la Banque Centrale du Congo avait durci sa politique monétaire, avec le relèvement de son taux de base à 18,5% en 2020 avant de le reléver encore à 25% en 2023, suite à la détérioration de la conjoncture intérieure avec la montée progressive des effets négatifs des chocs externes, voire des chocs internes.

Graphique 8. Evolution du taux directeur



Source : Banque Centrale du Congo.

4.1.2.2. Coefficient de la réserve obligatoire

Les modalités de calcul et de levée de la réserve obligatoire sont régies par l'Instruction n°10 de la BCC aux banques. A partir de 2022, la Banque Centrale du Congo procède à la levée de la réserve obligatoire selon la monnaie des dépôts. L'année 2024 a été marquée par le retour de la période de constitution allant du 15^{ème} jour de chaque mois jusqu'au 14^{ème} jour du mois suivant.

Pour les dépôts et titres en monnaie nationale, la réserve obligatoire est calculée sur la base du stock hebdomadaire moyen des dépôts en CDF. Elle est logée dans un compte indisponible ouvert en les livres de la Banque Centrale du Congo. Depuis juillet 2023, l'Autorité Monétaire a abandonné la méthode de calcul de la réserve obligatoire en monnaie nationale basée sur les moyennes au profit de celle d'une stérilisation complète.

En ce qui concerne les dépôts et titres en monnaies étrangères, la réserve obligatoire est calculée en dollar américain sur le flux hebdomadaire moyen des dépôts en monnaies étrangères à partir de fin décembre 2021.

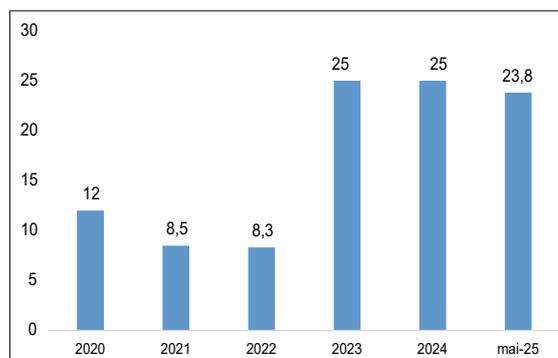
Ainsi, la Banque Centrale du Congo a procédé au relèvement de son coefficient sur les dépôts à vue en monnaie nationale dans le but de réduire la surliquidité bancaire. Ce dernier est passé de 0% à 10,0% le 19 juin 2023, puis à 12,0% en date du 08 août 2024. Les autres coefficients de la réserve obligatoire ont été maintenus inchangés par rapport à leurs niveaux de 2023, à savoir: 0,0% pour les dépôts à terme en monnaie nationale et 13,0%

et 12,0% respectivement pour les dépôts à vue et à terme en monnaies étrangères.

4.1.2.3. Bon de la Banque Centrale du Congo (Bon BCC)

La Banque Centrale du Congo a procédé à l'élargissement des fourchettes d'appels d'offres de son titre afin de contrer la hausse de la surliquidité des banques commerciales en monnaie nationale. Il s'en est suivi une augmentation des taux appliqués sur ce titre de la Banque Centrale du Congo. A titre illustratif, le taux moyen pondéré du Bon BCC à 7 jours est passé de 8,3% à fin décembre 2022 à 25,0% en 2023 et fin 2024.

Graphique 9. Evolution du taux moyen pondéré du Bon BCC à jours (fin période)



Source: Banque Centrale du Congo.

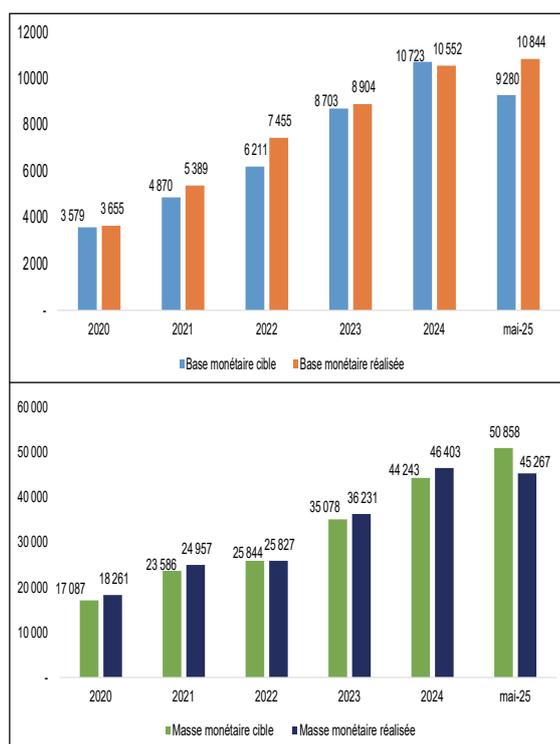
Par ailleurs, l'encours du Bon BCC s'est établi à 1.232,85 milliards de CDF à fin juin 2025, venant de 110,0 milliards en décembre 2021.

4.1.3. Evaluation des objectifs de la politique monétaire

Le suivi régulier de la liquidité bancaire, sur fond de la mise en œuvre d'une politique

monétaire restrictive, a induit une évolution globalement contrôlée des agrégats monétaires depuis 2022 pour la masse monétaire et 2023, pour la base monétaire.

Graphique 10. Evolution de la base et de la masse monétaire (en milliards de CDF)



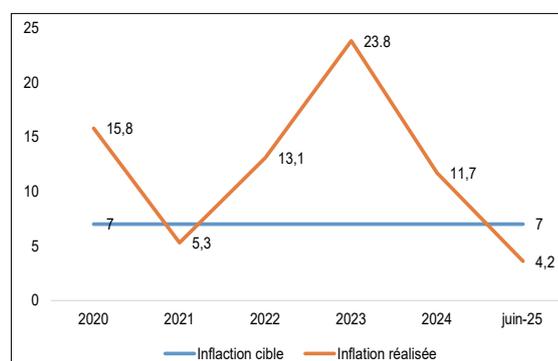
Source: Banque Centrale du Congo.

Pour ce qui concerne l'objectif final de la politique monétaire mise en œuvre par la Banque Centrale du Congo, il y a lieu de relever qu'il a été en phase avec la cible de moyen terme, de 7%, en 2021, après l'épisode de la pandémie de covid-19 en 2020.

Les effets des chocs externes en 2023 avaient conduit au dérapage de cet objectif par rapport à la cible ci-dessus en 2023. Cependant, le durcissement de la politique monétaire, avec toutes les mesures d'encadrement prises par la Banque Centrale du Congo, en coordination

avec la politique budgétaire, s'est traduit par une désinflation rapide en 2024. Cette tendance devrait se confirmer en 2025 où, pour le premier trimestre, l'inflation cumulée n'a été que de 4,2%.

Graphique 11. Evolution du taux d'inflation (en %)



Source: Banque Centrale du Congo.

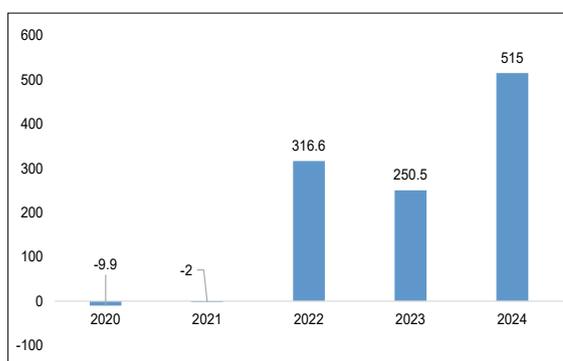
1.1. Des résultats d'exploitation records

Avant 2021, le compte d'exploitation de la Banque s'était caractérisé par des épisodes de déficits remarquables. A titre illustratif, entre les années 2000 et 2020, le déficit moyen annuel du compte de la Banque a été de 51,2 milliards de CDF, avec un pic de 353,6 milliards de CDF en 2002.

Cependant, lors de sa réunion ordinaire du 15 septembre 2023, le Conseil de la Banque, sous la présidence de Madame le Gouverneur avait approuvé, les comptes annuels certifiés (par un cabinet d'audit de renommée internationale) de la Banque Centrale du Congo pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, indiquant un bénéfice de CDF 316,58 milliards, lequel, après absorption du déficit de l'exercice 2021 d'un montant de CDF

1,98 milliard et déduction, conformément à l'article 103 de loi organique n°18/027 du 13 décembre 2018, du montant de CDF 162,54 milliards relatif aux écarts de conversion nets, laissait apparaître un bénéfice distribuable de CDF 152,06 milliards, qui avait donné lieu au paiement d'un dividende au Trésor.

Graphique 12. Evolution des soldes du bilan de la BCC depuis 2000 (en milliards de CDF)



Source : Banque centrale du Congo.

Ce redressement financier, consolidé au cours de l'exercice 2023, n'est pas fortuit mais le résultat d'une nouvelle vision managériale axée sur l'orthodoxie et la mise en œuvre de réformes structurelles. L'analyse de cette performance s'articule autour de deux piliers stratégiques : l'optimisation des revenus et la rationalisation des dépenses.



Pour atteindre ce résultat remarquable, Madame MALANGU et son équipe, sur fond des états des lieux sur la situation réelle de la Banque, avait pris une série de décisions dès sa prise de fonction, en vue de la rationalisation de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, facteurs déterminants de l'atteinte des objectifs assignés à la BCC. Ces décisions s'articulent autour de l'optimisation des recettes, la rationalisation des dépenses, le suivi rapproché des opérations et la réduction du recours à l'importation des billets de banque.

IX. PERSPECTIVES



Dans un environnement économique en mutation, marqué par des vulnérabilités structurelles et des exigences croissantes en matière de résilience, la Banque Centrale du Congo (BCC) s'engage, **sous le leadership de Madame le Gouverneur Malangu Kabedi Mbuyi**, à renforcer son rôle de pilier de la stabilité macroéconomique et financière. Forte des avancées réalisées ces dernières années, la BCC inscrit son action dans une **Vision Stratégique 2025-2028**, articulée autour de quatre axes majeurs :

1. Modernisation du Cadre de Politique Monétaire

L'objectif de la BCC est d'ancrer durablement les anticipations d'inflation et de renforcer l'efficacité des instruments de politique monétaire. À cet effet, la Banque Centrale entend :

- **Renforcer les capacités de prévision et d'analyse économique, financière et monétaire**, grâce à l'appropriation d'outils modernes de modélisation et à la mobilisation de compétences internes spécialisées;

- **Optimiser l'émission monétaire nationale**, en accélérant la mise en production locale de billets de banque afin de réduire la dépendance aux importations et de préserver les réserves de change.

2. Développement et Sécurisation de l'Infrastructure Financière

Un système de paiement efficient et sécurisé constitue un levier stratégique pour la stabilité du système financier. Dans cette optique, la BCC poursuivra les actions suivantes :

- **Finaliser l'intégration de la RDC au système régional PAPSS**, facilitant les paiements transfrontaliers en monnaie locale et renforçant l'intégration financière africaine ;
- **Achever la création du Groupement Monétique Interbancaire**, en partenariat avec la Société Financière Internationale (SFI), pour assurer la gestion du switch monétique et améliorer l'interopérabilité des systèmes de paiement ;
- **Mettre en place la Centrale Nationale des Incidents de Paiement**, avec l'appui de la Banque Africaine de Développement (BAD), afin de mieux évaluer les risques de crédit et améliorer la transparence du secteur bancaire ;
- **Déployer une plate-forme de supervision électronique des systèmes de paiement**, en temps réel, permettant une réaction rapide face aux risques systémiques et opérationnels ;

- **Relancer les activités de règlement interbancaire en devises via l'ATS**, dans une logique de modernisation des infrastructures de règlement brut

3. Promotion des Paiements Numériques et Inclusion Financière

Dans un contexte de digitalisation croissante, la BCC entend faire des moyens de paiement électroniques un levier d'inclusion financière et de traçabilité des flux économiques. Les actions prioritaires incluent :

- **Promouvoir l'utilisation des instruments de paiement numériques**, tout en assurant la sécurité et la confiance des utilisateurs ;
- **Sensibiliser et éduquer les parties prenantes**, notamment les institutions financières et les utilisateurs finaux, sur les innovations en matière de paiement électronique.

4. Soutien à la Transformation Structurelle de l'Économie

La BCC jouera un rôle d'accompagnement actif dans la mutation économique du pays, à travers une gestion prudente de la dédollarisation et le renforcement de la canalisation de l'épargne nationale vers le financement de l'économie réelle. À ce titre, elle s'engage à :

- **Poursuivre la mise en œuvre d'une stratégie de dédollarisation pragmatique et graduelle**, fondée sur la crédibilité de la monnaie nationale et la stabilité macroéconomique ;

- **Contribuer à l'approfondissement du secteur bancaire**, par la consolidation de la gouvernance ;
- **Optimiser les mécanismes de contrôle interne et de gestion des risques**, pour garantir une gouvernance institutionnel-

le robuste et la qualité des interventions de la Banque Centrale.

À l'horizon 2028, la Banque Centrale du Congo ambitionne de se positionner comme une institution moderne, proactive et ancrée dans les meilleures pratiques internationales.



Cérémonie d'échanges des vœux avec les opérateurs du secteur de la microfinance...

